

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE
RECRUTEMENT DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION DES CONCOURS

BURKINA FASO

Unité – Progrès - Justice

Ouagadougou, le 25 JAN 2021

N° 21-00078 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Les candidats aux concours directs de recrutement sur **mesures nouvelles spéciales** pour le compte des **Institutions Publiques d'Enseignement Supérieur et de Recherche**, session de 2020, sont informés que la période de réception des dossiers de candidature initialement prévue du 19 au 28 janvier 2021, est prorogée jusqu'au **29 janvier 2021**.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général

Souleymane LENGANI
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

